



**L'avenir de l'Agriculture irriguée en Méditerranée  
Nouveaux arrangements institutionnels pour une gestion  
de la demande en eau  
Cahors 6 et 7 Novembre 2006**

**L'impact du changement institutionnel  
dans le domaine de l'eau sur le fonctionnement  
des petites et moyennes hydrauliques**

**Préparé par H. Mouri**

# I/ Introduction générale

Pour faire face à la contrainte de la pénurie d'eau, la population Tunisienne a accumulé des traditions en matière de gestion de l'eau durant des siècles

Il semble que les mesures techniques s'avèrent insuffisantes devant une demande croissante en eau surtout d'irrigation. Cette évolution impose l'organisation de la population bénéficiaire de l'eau

le montage d'une panoplie de mesures notamment juridiques est indispensable pour encadrer la transition d'une agriculture irriguée assistée par l'État à une activité agricole participative.

**Dans le cadre de cette problématique on propose d'étudier les changements institutionnels dans le domaine de la gestion de l'eau d'irrigation et leurs impacts sur le fonctionnement des périmètres irrigués pour longtemps dépendants de l'appareil de l'État.**

**Qu'elles sont les stratégies des acteurs (État, bailleurs de fond et paysans) en matière de gestion des périmètres irrigués ? Est-il possible de voir un jour une paysannerie autonome et dépendante de l'assistance de l'État?**

## II/ L'impact de la gestion participative sur le fonctionnement des PMH

- La première phase ou l'État a pris en charge la totalité des frais de fonctionnement et d'entretien des systèmes d'eau (Absence totale de la participation des paysans, création formelle des AIC )
- La deuxième phase se caractérise par un recul progressif de l'État d'assister les AIC et les GIC. La structure commence à avoir un rôle important dans la vie des exploitants
- La troisième phase, c'est l'étape actuelle, marquée par le transfert des GIC aux GDA, la passation obligatoire du contrat de maintenance entre le GIC (GDA) et quelques entreprises privées de maintenance

On peut dégager trois tendances stratégiques des acteurs sociaux:

L'État et depuis la création des périmètres irrigués a pour objectif la modernisation agricole et l'autosuffisance alimentaire de la population tunisienne. Mais au fil du temps les services compétents de l'État se sont réduits dans la plus part du temps en vendeur d'eau.

L'approche participative est une nouvelle perspective à fin de se désengager de la gestion directe des périmètres (rapidité efficacité et économie d'eau)

L'objectif principal derrière le changement des noms des structures de gestion de l'eau c'est le perfectionnement de la *vie associative* en milieu rural pour améliorer la gestion intégrée et participative et favoriser l'autonomie du monde paysan.

Les exploitants ont développé une multitude de stratégies:

- la légalisation de la propriété de la parcelle (*titre de propriété contribuât à la l'augmentation du prix de la terre: spéculation* )
- l'absentéisme
- La faiblesse de l'engagement des usagers vers le GIC se manifeste par: le non respect du tour d'eau, l'accumulation des dettes envers le GIC, vandalisme des ouvrages et des équipements, le gaspillage de l'eau
- la vente de la main d'eau aux autres exploitants (dans le périmètre ou hors périmètre)
- Des tensions et même des conflits entre les usagers pour des causes multiples: l'eau en premier lieu mais aussi les problèmes du foncier et du relationnels
- Le GIC ou l'AIC ou autre structure n'est qu'une reproduction de l'administration (PPI) qui collecte les redevances.

Les GIC (GDA) ne fonctionnent pas suivant les objectifs pour lesquels sont créés et ce pour les raisons suivantes:

- Insuffisance d'encadrement et de formation
- Les attributions des membres du conseil d'administration et de la structure même ne sont pas claires pour les intéressés
- Les GIC n'ont pas approuvé le contrat de maintenance, et si l'administration a imposé le dit contrat, il est souvent n'est pas appliqué surtout les clauses qui engagent le GIC.

- Refus des exploitants à l'adhésion aux GIC
- Le GIC n'est pas épargné de la manipulation politique.
- Le GIC n'a pas réussi à remplacer les autres formes de solidarités (communautaires ou familiales): *la structure est moderne mais les représentations des acteurs sont traditionnelles.* (le consensus, la « jmaa » restent opérationnelles dans quelques régions)

### III/ Conclusion

- Le rôle de l'eau dans le développement agricole est primordial et reconnu par tous. Toutefois, la gestion durable de cette ressources nécessite que soit arrêté un ensemble de règles et d'orientations stratégique qui feraient l'unanimité des usagers et responsables de la gestion des ressources. Les points suivants montrent *l'importance d'une approche participative intégrée et contractuelle* pour améliorer le fonctionnement des périmètres irrigués;

- **L'organisation de la population rurale est une opération nécessaire pour moderniser l'agriculture et stabiliser les habitants, mais le montage de ce programme est à réviser à la lumière d'une évaluation rigoureuse et pertinente de l'approche actuelle et doit prendre en considération l'avis réel de la population ciblée.**
- **Les rapports des exploitants et des paysans aux organisations de gestion de l'eau sont chargés de sens et de représentations sociaux parvenant de l'expérience des coopératives des années soixante (imposée par l'État), et du rapport de la société paysanne à l'État.**

- Les GIC sont des enjeux politique et constituent souvent des vases communicantes avec les cellules du parti au pouvoir.
- La différence entre les structures de gestion des ressources dans le monde rural n'est claire que chez les agents de développement ou quelques acteurs locaux. Pour les paysans et les exploitants *«les noms changent, mais les attributions persistent»*

- **Renforcer la concertation entre les différents acteurs de la gestion de l'eau et la gestion intégrée des ressources (au niveau de la mobilisation et de l'exploitation)**
- **La demande croissante en eau impose des mesures urgentes pour l'économie d'eau et la bonne gestion des ressources**
- **Souvent les agriculteurs s'orientent vers une monoculture: un tel mode perturbe énormément la gestion de la structure et la couverture des frais (fixes et variable) des GIC.**
- **Les GDA sont ils en mesure de bien combler les déficits des AIC et des GIC?**

**Merci de votre Attention**